

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **28 novembre 2018**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

François Michon (Saint-Luc)
Camil Turmel (Lac-Etchemin)
Martine Boulet (Saint-Benjamin)
Adélarde Couture (Saint-Camille)
Lucie Gagnon (Saint-Louis)
Réjean Bédard (Saint-Cyprien)
Marielle Lemieux (Saint-Magloire)
Guylain Turcotte (représentant de Saint-Prosper)
Joey Cloutier (Saint-Zacharie)
René Allen (Sainte-Aurélie)
Christian Chabot (Sainte-Justine)
Hector Provençal (Sainte-Rose)
Denis Boutin (Sainte-Sabine)

Et/ou sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Couët, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Richard Couët, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2018-11-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2018, ET SUIVI**

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 31
OCTOBRE 2018, ET SUIVI**

- 05 - RENCONTRE(S)**
- 06 - ANALYSE DE PROJET(S)**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE**
 - 07.01 - Rapports d'intervention**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 08.01 - Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)**
 - 08.02 - Compte rendu du Comité d'aménagement du 1er novembre 2018, et suivi**
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**
- 10 - Budget 2019**
 - 10.01 - Adoption du budget volet tourisme pour 2019 de la MRC des Etchemins**
 - 10.02 - Adoption des prévisions budgétaires de la MRC des Etchemins pour 2019**
- 11 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)**
 - 11.01 - Projets locaux**
- 12 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- 13 - AFFAIRES COURANTES**
 - 13.01 - Intervention du préfet**
 - 13.02 - Liste des nominations à faire: membres des comités et désignation auprès d'organismes:**
 - 13.02.01 - Membres des comités de la MRC**
 - 13.02.02 - Désignation auprès d'organismes**
 - 13.03 - Union des producteurs agricoles des Etchemins (UPA)**
 - 13.04 - Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse**
 - 13.05 - Madame Dominique Vien, députée libérale sortante**
 - 13.06 - Monsieur Samuel Poulin, député de Beauce-Sud**
 - 13.07 - Monsieur Paul Busque, député libéral sortant**
 - 13.08 - Ministère de la Sécurité publique/FQM**
 - 13.09 - Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague**
 - 13.10 - Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS)**
 - 13.11 - Opération Nez rouge 2018**
 - 13.12 - Regroupement des agents ruraux de Chaudière-Appalaches (RARCA)**
 - 13.13 - Plan de relance économique de la MRC des Etchemins**
 - 13.14 - Cannabis**
 - 13.15 - Comité de bassin versant de la rivière Chaudière (COBARIC)**
 - 13.16 - Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS)**
 - 13.17 - Moulin La Lorraine**
 - 13.18 - Résolution d'appui à la Municipalité de Saint-Marc-du-**

Lac-Long - MRC de Témiscouata

13.19 - Comité de transition de l'Office municipal d'habitation (OMHE)

13.20 - Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

13.21 - Service d'évaluation

13.22 - Ministère de la Sécurité publique

13.23 - Municipalité de Saint-Zacharie

13.24 - Desjardins Entreprises

13.25 - Plan de relance économique de la MRC des Etchemins

14 - ADMINISTRATION

14.01 - Liste des comptes à payer

14.02 - État des encaissements et déboursés

15 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

15.01 - Festival Chasse et Pêche de Saint-Louis-de-Gonzague

15.02 - MRC de Coaticook

15.03 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

15.04 - Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

15.05 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

15.06 - Table régionale économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA)

15.07 - Ministère de la Sécurité publique

15.08 - UPA Chaudière-Appalaches

15.09 - Caractérisation des communautés locales

15.10 - Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse

15.11 - Municipalité de Saint-Magloire

15.12 - Cueillette de la Solidarité 2018

15.13 - Radio Bellechasse (Passion FM)

16 - SUJETS DIVERS

16.01 - Sûreté du Québec

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2018, ET SUIVI

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2018 soit et
est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 31
OCTOBRE 2018, ET SUIVI**

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

05 - RENCONTRE(S)

Aucune rencontre.

06 - ANALYSE DE PROJET(S)

Aucun projet.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE

2018-11-03

07.01 - Rapports d'intervention

Dépôt des rapports de Claude Bissonnette, agent de développement
économique de la MRC des Etchemins.

IL ES PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins acceptent les
rapports d'intervention de Claude Bissonnette, agent de développement
économique de la MRC des Etchemins tels que déposés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**

2018-11-04

08.01 - Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins présente une proposition
de projet dans le cadre du PADF (2018-2019).

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise Monsieur Luc
Leclerc, directeur général, à signer tout document relatif au projet retenu,
soit la réfection du chemin Coupe-Feu à Saint-Camille-de-Lellis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

08.02 - Compte rendu du Comité d'aménagement du 1er novembre 2018, et suivi

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES

Monsieur Adélarde Couture, maire de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, informe les membres du Conseil de la MRC des Etchemins que lors d'une rencontre de l'Organisme de Bassin du Fleuve Saint-Jean, il a été question d'une offre de service concernant la préparation d'un devis en eau potable;

Madame Lucie Gagnon, mairesse de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, informe les membres du Conseil de la MRC des Etchemins qu'il y aura des documents d'information qui seront distribués à tous bientôt concernant la Table de concertation des aînés des Etchemins;

Madame Marielle Lemieux, mairesse de la municipalité de Saint-Magloire, informe les membres du Conseil de la MRC de Etchemins que les représentants de l'organisme Politique aînés, familles et enfants ont mandaté Madame Julie Giguère pour s'occuper du dossier de transition des enfants à la maternelle 4 ans et qu'il y aura une rencontre des intervenants à venir;

Monsieur Camil Turmel, maire de la municipalité de Lac-Etchemin, informe les membres du Conseil de la MRC des Etchemins que le Conseil de l'Organisme de Bassin versant de la Rivière Etchemin travaille sur un plan directeur de l'eau.

10 - Budget 2019

2018-11-05

10.01 - Adoption du budget volet tourisme pour 2019 de la MRC des Etchemins

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QU'un budget pour le développement touristique au montant de cinquante mille dollars (50 000,00\$) soit et est accordé tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-06

10.02 - Adoption des prévisions budgétaires de la MRC des Etchemins pour 2019

CONSIDÉRANT l'étude détaillée des prévisions budgétaires effectuées par le Conseil de la MRC pour l'année 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD
COUTURE

ET RÉSOLU

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019, tel que déposé et présenté en ANNEXE au procès-verbal de cette assemblée, et que les quotes-parts soient réparties entre toutes les municipalités de la MRC, et qu'elles soient ainsi imposées pour l'exercice financier 2019 selon le tableau de répartition des quotes-parts déposé et présenté en ANNEXE au procès-verbal de cette assemblée;

ET QUE ce Conseil autorise l'appropriation d'une somme de deux cent quatre-vingt-deux mille soixante-dix dollars (282 070,00\$), à partir du surplus accumulé de cent quarante-six mille trois cent trente-huit dollars (146 338.00\$) et des revenus reportés du FDT de cent trente-cinq mille sept cent trente-deux dollars (135 732.00\$), afin d'équilibrer les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

11.01 - Projets locaux

Aucun projet.

12 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucune résolution.

13 - AFFAIRES COURANTES

13.01 - Intervention du préfet

Monsieur le préfet présente les dossiers prioritaires actuels.

13.02 - Liste des nominations à faire: membres des comités et désignation auprès d'organismes:

2018-11-07

13.02.01 - Membres des comités de la MRC

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,

ET RÉSOLU

QUE la mairesse de Saint-Magloire, Madame Marielle Lemieux soit élue à titre de préfète suppléante de la MRC des Etchemins pour la prochaine année;

QUE les personnes suivantes soient et sont nommées au sein des différents comités de la MRC pour l'année 2019:

Comité Administratif de la MRC:

Les maires ou mairesses suivants proposent leur propre candidature pour être membres du Comité Administratif qui est composé de cinq membres dont le préfet, préfète suppléante, en plus de trois maires qui forment ledit Comité.

Le président d'élection convient avec les membres de l'assemblée de procéder au vote secret et puisqu'il y a quatre candidatures pour une possibilité de trois postes disponibles.

Voici les quatre candidats:

Madame Martine BOULET;
Monsieur Adélarde COUTURE;
Monsieur Hector PROVENÇAL;
Monsieur Camil TURMEL.

Donc, les bulletins de vote sont distribués aux 13 maires afin que ceux-ci procèdent au vote.

Le président d'élection procède au dépouillement du vote en spécifiant que la personne qui aura obtenu le moins de votes verra sa candidature retirée de la course.

Résultat du vote:

Madame Martine BOULET obtient 7 votes;
Monsieur Adélarde COUTURE obtient 10 votes;
Monsieur Hector PROVENÇAL obtient 10 votes;
Monsieur Camil TURMEL obtient 12 votes.

Par conséquent, le président d'élection remercie les quatre candidats et déclare que les trois candidats qui feront partie du Comité Administratif sont:

Monsieur Adélarde COUTURE;
Monsieur Hector PROVENÇAL;
Monsieur Camil TURMEL.

Comité Administratif de la MRC:

Richard Couët (préfet), Marielle Lemieux (préfète suppléante), Adélarde Couture, Hector Provençal et Camil Turmel.

Comité Développement Économique des Etchemins (DÉE):

Monsieur Hector Provençal agit à titre de président.

Personnes dont les mandats se terminaient à l'automne 2018 :

- René Allen, siège no. 8;
- Adélarde Couture, siège no. 10;
- Dany Faucher, siège no. 12.

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2019 :

- Hector Provençal, siège no. 9;
- Richard Couët, siège no. 11;

- Jeannot Provençal, siège no 13.

Comité Investissement des Etchemins (CIE):

Monsieur Hector Provençal agit à titre de président.

Personnes dont les mandats se terminaient à l'automne 2018 :

- Éric Lachance, siège no 4;
- Richard St-Onge;
- Dany Faucher, siège no 2.

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2019:

- Hector Provençal, siège no. 1;
- Jeannot Provençal, siège no. 3.

Comité Consultatif Agricole (CCA) :

Nominations des membres aux sièges impairs dont les mandats viendront à échéance à l'automne 2019 :

#1 : Lucie Gagnon (maire)

#3 : Joey Cloutier (maire)

#5 : Martin Provençal (UPA)

#7 : Dominique Bégin (UPA)

Les mandats aux sièges pairs suivants venaient à échéance à l'automne 2018:

#2: Réjean Bédard (maire)

#4: Marcel Laroche (UPA)

#6: Jean-Paul Poulin (UPA)

#8: André Poulin (citoyen)

Comité d'aménagement :

Hector Provençal, Camil Turmel, Richard Couët, Lucie Gagnon, Adélarde Couture.

Délégués de Comté :

Hector Provençal, Denis Boutin, Mareille Lemieux.

Comité hygiène du milieu :

Denis Boutin, Lucie Gagnon, Christian Chabot.

Comité de sécurité publique :

Martine Boulet, Christian Chabot, Marielle Lemieux, Hector Provençal.

Comité de sécurité incendie :

Hector Provençal, René Allen, Lucie Gagnon et (1) représentant de chacun des services sécurité incendie suivants : Lac-Etchemin/St-

Luc, Saint-Prosper, RISEDE.

Comité technique sur la ruralité :

Christian Chabot, Denis Boutin, Martine Boulet, direction générale (ou représentant) de la MRC.

Comité culturel :

Marielle Lemieux, mairesse représentant la MRC;
Yann Farley;
Isabelle Giasson;
Louise Lainesse;
Frédéric Guay;
Patrick Maranda;
Renée-Anique Francoeur.

Comité de gestion de l'entente de développement culturel :

Deux représentants de la MRC (direction générale ou direction générale adjointe et le président du comité culturel), un représentant de la Municipalité de Lac-Etchemin et un représentant du ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'agente aux communications et à la culture agit à titre de secrétaire.

Comité des Ressources humaines :

Hector Provençal, Lucie Gagnon, Réjean Bédard, directeur général et directeur général adjoint.

Comité des Prix du patrimoine :

Marielle Lemieux, le préfet est d'office membre de ce comité et Luc Leclerc. (Le comité fait habituellement appel à des personnes-ressources pour l'analyse des demandes).

Transport collectif :

Hector Provençal, Marielle Lemieux, Martine Boulet, direction générale (DG ou DGA).

Comité de gestion Plan de relance:

Richard Couët, Marielle Lemieux, Réjean Bédard, Christian Chabot, Joey Cloutier, David Godin, Luc Leclerc.

Comité touristique Bellechasse-Etchemins:

François Michon, Richard Couët, Marielle Lemieux, Denis Boutin.

Comité directeur (P.D.Z.A.):

Richard Couët, Marielle Lemieux, Hector Provençal, Luce Bisson (UPA), Carole Bouffard (MAPAQ), Réjean Lacasse (APBB), André Poulin (UPA) et Yvon Lacombe.

Comité technique (P.D.Z.A.):

Rose-Marie Dumas (UPA), Jean-François Guay (MAPAQ), Jérôme

Lapointe (APBB), Yoland Bédard et Yvon Lacombe.

Comité Emprise ferroviaire (MTMDET projet Quads):

Denis Boutin, Adélarde Couture, Richard Couët.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-08

13.02.02 - Désignation auprès d'organismes

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient et sont nommées pour représenter la MRC, ou le territoire de la MRC, auprès de divers organismes pour l'année 2019:

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.

Conseil d'administration: Denis Boutin.

Représentants à la prochaine assemblée générale annuelle: Denis Boutin et Joey Cloutier.

Société d'aide au développement de la collectivité Bellechasse-Etchemins (SADC):

Adélarde Couture.

Centre Universitaire des Appalaches:

Camil Turmel.

Table de concertation sur l'alcool au volant Beauce-Etchemins :

Martin Roy (conseil d'administration et comité exécutif).

Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS):

Le préfet et le directeur général de chacune des MRC (Bellechasse et Etchemins), tel que prévu aux règlements généraux de l'organisme.

Transport Autonomie Beauce-Etchemins (représentant des municipalités des Etchemins):

Hector Provençal.

Comité des usagers des centres de tri (récupération) Chaudière-Appalaches:

Christian Chabot, Martin Roy.

Conseil de bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC):

René Allen.

Conseil de bassin de la Rivière Etchemin:

Camil Turmel (substitut: François Michon).

Cour municipale Ville Saint-Georges (pour les municipalités de Saint-Benjamin, Saint-Zacharie et Saint-Prosper):

Joey Cloutier.

Organisme de Bassin du Fleuve Saint-Jean:

Adélarde Couture (substitut: Marielle Lemieux).

Table de concertation des aînées des Etchemins:

Lucie Gagnon.

Ressourcerie Bellechasse:

Marielle Lemieux.

L'Essentiel des Etchemins:

Hector Provençal.

TREMCA:

Richard Couët, Marielle Lemieux.

TA.C.A:

Hector Provençal.

Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse (représentant des municipalités des Etchemins):

Denis Boutin.

Table de concertation de la jeunesse, 0 - 35 ans:

Marielle Lemieux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13.03 - Union des producteurs agricoles des Etchemins (UPA)

Réponse à la demande d'appui à la résolution no. 2018-06-21 du Conseil de la MRC des Etchemins.

2018-11-09

13.04 - Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,

ET RÉSOLU

DE féliciter Madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, laquelle a été assermentée le 16 octobre dernier pour la Coalition Avenir Québec (la CAQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-10 13.05 - Madame Dominique Vien, députée libérale sortante

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

DE remercier Madame Dominique Vien, députée libérale sortante pour le territoire de Bellechasse, pour son engagement politique envers le développement économique, culturel et social de notre territoire, pour son professionnalisme dans les dossiers traités et pour sa persévérance lors de ses quatre mandats.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-11 13.06 - Monsieur Samuel Poulin, député de Beauce-Sud

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ ALLEN,

ET RÉSOLU

DE féliciter Monsieur Samuel Poulin, député de Beauce-Sud, lequel a été assermenté le 16 octobre dernier pour la Coalition Avenir Québec (la CAQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-12 13.07 - Monsieur Paul Busque, député libéral sortant

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,

ET RÉSOLU

DE remercier Monsieur Paul Busque, député libéral sortant pour le territoire de Beauce-Sud, pour son engagement politique envers le développement économique, culturel et social de notre territoire, pour son professionnalisme dans les dossiers traités et pour sa persévérance lors de son mandat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13.08 - Ministère de la Sécurité publique/FQM

Remboursement des taxes nettes dans le cadre du programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier. Ce document a été préparé par M. Sylvain Lepage, directeur général de la FQM et adressé à Mme Liette Larrivée, Sous-ministre au Ministère de la Sécurité publique le 25 octobre 2018.

2018-11-13 13.09 - Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

Taux d'augmentation annuelle des pompiers volontaires.

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague par sa résolution numéro 1810-175 concernant les conditions de travail des pompiers volontaires;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins vote positivement sur l'octroi du même taux d'augmentation annuelle aux pompiers volontaires qu'aux employés réguliers de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, et ce, pour l'année 2019 et les années subséquentes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-14

13.10 - Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS)

Modification de la demande d'aide financière de la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS) dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

CONSIDÉRANT QUE la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS) a demandé un amendement à son projet portant le numéro de dossier FARR-058 de l'enveloppe territoriale de la MRC des Etchemins pour un montant de cinquante mille dollars (50 000,00\$);

CONSIDÉRANT QUE ladite demande d'amendement touche également le budget territorial de la MRC de Bellechasse pour un montant de cent mille dollars (100 000,00\$) et que cette dernière accepte par une lettre datée du 27 novembre 2018 dont le dossier porte le numéro FARR-033 (copie de la lettre ci-jointe);

CONSIDÉRANT QUE ledit projet soumis par la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS) devra être accepté par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et soumis à l'approbation au Conseil d'administration de la Table des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) lors d'une séance prévue en janvier 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE FRANÇOIS MICHON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins est en plein accord à contribuer pour une somme de cinquante mille dollars (50 000,00\$) en sus de la somme de dix mille dollars (10 000,00\$) déjà demandée au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) concernant le dossier territorial FARR-058 de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-15

13.11 - Opération Nez rouge 2018

Demande de contribution financière de mille dollars (1000\$) dans le cadre de la 35^e édition d'Opération Nez rouge.

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins acceptent de verser la somme de mille dollars (1 000,00\$) dans le cadre de la 35^e édition d'Opération Nez rouge.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-16

13.12 - Regroupement des agents ruraux de Chaudière-Appalaches (RARCA)

Appui et collaboration pour le projet des grands sentiers de randonnée pédestre et cycliste de la Chaudière-Appalaches.

CONSIDÉRANT QUE les 8 MRC de la Chaudière-Appalaches et la ville de Lévis déposent conjointement le projet « des Grands sentiers de la Chaudière-Appalaches »;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans la priorité régionale Chaudière-Appalaches « Tourisme et Culture ».

CONSIDÉRANT QUE ce projet consiste à réaliser une étude de faisabilité sur deux volets :

1. L'élaboration d'un concept innovateur en matière d'offre récréotouristique de randonnée pédestre et cyclable sur le territoire de la Chaudière-Appalaches pour optimiser les investissements déjà réalisés en termes de sentiers et évaluer la possibilité de développer de nouveaux secteurs afin de relier l'ensemble des MRC et la ville de Lévis;
2. Analyser la faisabilité de développer une offre d'hébergements touristiques de type « alternatif ou insolite ».

CONSIDÉRANT QUE la volonté de ce projet vise à mettre en valeur l'ensemble de la région en misant sur son potentiel de tourisme de nature et ainsi favoriser sa vitalité et développer une identité régionale;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation budgétaire du projet est de 86 900\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera déposé au Fonds d'appui au rayonnement des régions pour une demande d'appui financier représentant 80% du coût du projet;

CONSIDÉRANT QUE les MRC de Chaudière-Appalaches et la ville de Lévis assumeront 20 % du coût du projet en parts égales;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Nouvelle-Beauce agira à titre de mandataire de ce projet régional;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,

ET RÉSOLU

D'accepter que la MRC de La Nouvelle-Beauce agisse à titre de mandataire du projet régional des Grands sentiers de la Chaudière-Appalaches;

De confirmer l'appui et l'engagement financier de 1 738\$ de la MRC des Etchemins au projet des Grands sentiers de randonnée pédestre et cyclable de la Chaudière-Appalaches;

D'autoriser M. Luc Leclerc, directeur général, à signer au nom de la MRC des Etchemins tous les documents relatifs au projet des Grands sentiers de randonnée pédestre et cycliste de la Chaudière-Appalaches;

De nommer Mathieu Baillargeon, agent de développement rural, à titre de représentant de la MRC des Etchemins au comité de travail de ce projet;

Cet appui, engagement financier et implication sont conditionnels à l'engagement des huit MRC et de la ville de Lévis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-17

13.13 - Plan de relance économique de la MRC des Etchemins

Adoption des projets retenus dans le cadre de "l'appel de projets" se terminant le 31 octobre 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins sont en accord avec les recommandations du Comité de gestion du Plan de relance économique de la MRC des Etchemins pour retenir les 11 projets suivants:

- Éco Parc des Etchemins pour un montant accordé de 75 000,00\$
- Industrie Langebec Inc. pour un montant accordé de 150 000,00\$
- Camping Lac-Etchemin pour un montant accordé de 80 600,00\$
- Spécialiste du bardeau de cèdre pour un montant accordé de 150 000,00\$
- Goudreau & Goudreau Inc. pour un montant accordé de 87 000,00\$
- Municipalité de Saint-Luc développement Côté sud du Massif du Sud pour un montant accordé de 111 300,00\$
- Municipalité de Saint-Prosper, Parc industriel pour un montant accordé de 200 000,00\$
- Municipalité de Saint-Prosper, Le Village Beauceron pour un montant accordé de 100 000,00\$
- Oeuvre des loisirs de Sainte-Justine pour un montant accordé de 80 969,00\$
- Carrefour jeunesse emploi Les Etchemins pour un montant accordé de 125 000,00\$
- G C Bois Francs Inc. pour un montant accordé de 38 340,00\$.

QUE le directeur général de la MRC des Etchemins, soit et est autorisé à

signer tous les documents relatifs au Plan de relance économique de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13.14 - Cannabis

Que les membres du Conseil de la MRC des Etchemins recommandent aux maires et mairesses du territoire d'adopter un règlement uniforme sur le cannabis.

2018-11-18

13.15 - Comité de bassin versant de la rivière Chaudière (COBARIC)

Demande d'appui et de participation financière au projet "Plan concerté d'évaluation des rôles des milieux humides et riverains pour la réduction des risques d'inondation en contexte de changements climatiques et proposition de stratégies d'adaptation pour la collectivité"

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL TURMEL,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins sont en accords pour décliner l'appui financier de deux mille cinq cents dollars (2 500,00\$), mais ils acceptent de participer à une contribution en nature de trois mille dollars (3 000,00\$) sur les deux ans prévus au projet "Plan concerté d'évaluation des rôles des milieux humides et riverains pour la réduction des risques d'inondation en contexte de changements climatiques et proposition de stratégies d'adaptation pour la collectivité" du Comité de bassin versant de la rivière Chaudière (COBARIC).

QUE le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-19

13.16 - Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS)

CONSIDÉRANT la mesure 11 du PAGIEPS du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour poursuivre les Alliances pour la solidarité;

CONSIDÉRANT que cette mesure vise à mettre en place une approche de gouvernance territoriale reconnaissant l'autonomie des acteurs locaux et régionaux dans la définition des besoins et du potentiel de leurs milieux;

CONSIDÉRANT que le Fonds québécois d'initiative sociale (FQIS) sera confié aux régions afin de favoriser la mobilisation et la concertation locale et régionale ainsi que le soutien aux projets;

CONSIDÉRANT que la région doit constituer une table régionale de lutte contre la pauvreté;

CONSIDÉRANT que cette table sera notamment constituée d'un représentant pour chacun des territoires de la Chaudière-Appalaches;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

De reconnaître l'organisme l'Essentiel des Etchemins en la personne de Mme Geneviève Turcotte directrice générale comme la représentante de la MRC des Etchemins au sein de la Table régionale de lutte à la pauvreté pour la région Chaudière-Appalaches et que le préfet, Monsieur Richard Couët de la MRC des Etchemins soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC tous les documents relatifs à l'Alliance pour la solidarité;

Qu'une copie de cette résolution soit expédiée à Madame Marie-Ève Mercier d.g. MRC des Appalaches, mandataire et fiduciaire du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-20 13.17 - Moulin La Lorraine

Demande d'appui financier 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent le versement d'une somme de cinq cents dollars (500,00\$) au Moulin La Lorraine pour sa programmation d'évènements culturels pour l'année 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-21 13.18 - Résolution d'appui à la Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long - MRC de Témiscouata

Demande d'appui dans le but de sauvegarder l'école primaire de Saint-Marc-du-Lac-Long.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long de la MRC de Témiscouata a déposé une demande d'appui par la résolution # 2018 10 248 concernant le changement à la Loi sur l'instruction publique pour la survie et le maintien des dernières écoles dans les villages ruraux du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins appuie la résolution portant le numéro 2018 10 248 de la Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long (MRC de Témiscouata) et que la présente soit

acheminée à cette dernière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-22 13.19 - Comité de transition de l'Office municipal d'habitation (OMHE)

Nomination des membres.

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QU'en remplacement de Messieurs Harold Gagnon, Denis Laflamme et Denis Beaulieu soient nommés: Madame Marielle Lemieux, Messieurs Camil Turmel et Christian Chabot sur le Comité de transition de l'Office municipal d'habitation (OMHE);

QUE soient nommés les membres suivants: Madame Lucie Gagnon, Messieurs Camil Turmel, Adélarde Couture et Gilles Vézina directeur général de la municipalité de Sainte-Justine sur le Comité de sélection pour l'embauche d'un directeur ou d'une directrice pour l'OMHE des Etchemins.

2018-11-23 13.20 - Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Analyse de projets - FARR-79, Éco Parc des Etchemins "Jeu aquatique thématique"

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN
CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE suite à l'adoption par la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) lors de la séance du 22 novembre dernier, la MRC des Etchemins complète le financement du projet au montant de soixante-quinze mille dollars (75 000,00\$) via son Plan de relance économique (voir résolution numéro 2018-11-17).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13.21 - Service d'évaluation

Point d'information concernant la participation financière de la MRC des Etchemins effectuée le 21 novembre 2018. (Regroupant la MRC Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et les Etchemins).

13.22 - Ministère de la Sécurité publique

Suivi de la correspondance du 23 octobre 2018 concernant le rapport d'activité de l'année 2017.

13.23 - Municipalité de Saint-Zacharie

Réservation des heures pour le service d'inspection en 2019.

2018-11-24

13.24 - Desjardins Entreprises

Programme CRÉAVENIR.

CONSIDÉRANT l'offre d'aide au démarrage d'entreprise soumise par "Desjardins Entreprises" et dont le programme de soutien aux jeunes entrepreneurs porte le nom "CRÉAVENIR";

CONSIDÉRANT que cette solution créative de soutien aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans est une excellente initiative de "Desjardins Entreprises";

CONSIDÉRANT que l'ensemble des membres du Conseil de la MRC des Etchemins est en accord pour sa participation d'aide financière conjointe avec "Desjardins Entreprises";

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer la convention de partenariat "Créavenir Beauce-Sud et Appalaches" pour et au nom de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-11-25

13.25 - Plan de relance économique de la MRC des Etchemins

Résolution adressée au premier ministre François Legault.

CONSIDÉRANT la déclaration du premier ministre, Monsieur François Legault en mai 2017, annonçant qu'un gouvernement de la Coalition Avenir Québec injecterait 2 M\$ par année, dès la première année de son mandat, dans un fonds de développement réservé exclusivement à la MRC des Etchemins, et ce, pour la durée d'un premier mandat (article Voix du Sud, 5 mai 2017). Journaliste Serge Lamontagne;

CONSIDÉRANT que suite à un premier appel de projets dans le cadre du Plan de relance de la MRC des Etchemins, 38 projets ont été présentés totalisant vingt-deux millions deux cent soixante-dix-huit mille sept cent dix-neuf dollars (22 278 719\$) et que l'aide demandé représentait quatre millions neuf cent soixante mille cent quatre dollars (4 960 104\$);

CONSIDÉRANT que pour cet appel de projets un montant de 1,2 M\$ était disponible;

CONSIDÉRANT que 23 projets répondaient aux critères du cadre de gestion du Plan de relance de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT l'urgence de supporter le développement dans les secteurs manufacturier et commercial, récréotouristique et villégiature;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL TURMEL,

ET RÉSOLU

QU'une demande soit faite au premier ministre, Monsieur François Legault d'inclure dans le budget du gouvernement du Québec, et ce, dès 2019, annuellement pour la durée de son mandat un montant de 2 M\$ afin de bonifier le Plan de relance économique de la MRC des Etchemins;

QU'une copie de cette résolution soit expédiée au premier ministre, Monsieur François Legault, à la députée de Côte-du-Sud, ministre déléguée au Développement économique régional, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, ministre responsable de la région de la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine, Madame Marie-Ève Proulx, à la députée de Bellechasse, adjointe parlementaire du ministre de la Famille, Madame Stéphanie Lachance et au député de Beauce-Sud, adjoint parlementaire du premier ministre (volet jeunesse), Monsieur Samuel Poulin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14 - ADMINISTRATION

2018-11-26

14.01 - Liste des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant trois cent six mille quarante-huit dollars et soixante et onze sous (306 048,71\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14.02 - État des encaissements et déboursés

État transmis avec l'avis de convocation.

15 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

15.01 - Festival Chasse et Pêche de Saint-Louis-de-Gonzague

Remerciements pour la contribution financière au Festival Chasse et Pêche de Saint-Louis-de-Gonzague.

15.02 - MRC de Coaticook

Réception de la résolution d'appui # CM2018-08-170 de la MRC de Coaticook concernant la demande d'assouplissements à l'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA).

15.03 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Correspondance sur le calcul du versement déposé concernant le Programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles.

15.04 - Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

Correspondance sur le Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2018. Premier versement d'un montant de 62 500\$.

15.05 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités et des organismes municipaux.

15.06 - Table régionale économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA)

Du 5 au 15 novembre 2018, 10^e édition des Semaines de l'économie sociale en Chaudière-Appalaches.

15.07 - Ministère de la Sécurité publique

Réception de vingt-cinq mille neuf cent vingt-trois dollars (25 923\$) et de onze mille cinq cent quarante et un dollars (11 541\$) dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier volet 2 et volet 3.

15.08 - UPA Chaudière-Appalaches

Lettre de l'UPA adressée au préfet en date du 25 octobre dernier pour l'émission de permis et révision du règlement relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées et lettre réponse du préfet en date du 8 novembre 2018.

15.09 - Caractérisation des communautés locales

Invitation à effectuer une demande de présentation sur la caractérisation des communautés locales.

La présentation aura lieu lors du comité de travail du 6 février 2019.

15.10 - Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse

- Demande de clarifier la portée du règlement # 114-13 concernant l'accès, la circulation, le droit de séjour et l'ordre dans le Parc du Massif du Sud.
- Demande de favoriser la demande pour la réalisation du projet d'aire de repos pour les quadistes et de l'interprétation de l'énergie éolienne.
- Demande d'utilisation des ressources humaines et matérielles disponible à la CADMS pour évaluer et déterminer les zones

propices au développement et à la réalisation de ces projets structurants.

15.11 - Municipalité de Saint-Magloire

Nomination de M. Steve Lapointe, maire suppléant à la municipalité de Saint-Magloire et représentant substitut à la MRC des Etchemins jusqu'à la fin de 2019.

15.12 - Cueillette de la Solidarité 2018

Demande de collaboration à la Cueillette de la Solidarité (installer une tirelire et un panier pour la récolte des denrées non périssables).

15.13 - Radio Bellechasse (Passion FM)

Dépôt des états financiers.

16 - SUJETS DIVERS

2018-11-27

16.01 - Sûreté du Québec

Considérant l'augmentation élevée du coût des services de la Sûreté du Québec subit en 2018 sur le territoire des Etchemins;

Considérant que lors de la séance régulière du 10 janvier 2018, la MRC des Etchemins signifiait et dénonçait par la résolution numéro 2018-01-08 l'exagération du pourcentage des augmentations du coût des services de la Sûreté du Québec;

Considérant que les membres du Conseil de la MRC des Etchemins dénonçaient également la réception tardive de la facturation émise aux municipalités (voir résolution 2018-01-08);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET

ET RÉSOLU

QUE les maires et mairesses de la MRC des Etchemins dénoncent, unanimement, à nouveau les coûts exorbitants des services de la Sûreté du Québec sur son territoire;

QUE la ministre de la Sécurité publique procède le plus rapidement possible à une révision complète du dossier des coûts facturés aux municipalités concernées;

QUE soit également révisé et ajusté la période tardive de facturation émise aux municipalités en lien avec la période d'élaboration des budgets

municipaux;

QUE soit jointe à la présente une copie de la résolution numéro 2018-01-08 acheminée au bureau du ministre de la Sécurité publique en janvier 2018;

QUE la présente résolution soit acheminée au bureau de la ministre de la Sécurité publique, Madame Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert, Coalition avenir Québec, Vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et au bureau de monsieur Martin Prud'homme, directeur général à la Sûreté du Québec;

QUE la présente soit également acheminée à Madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse et Monsieur Samuel Poulin, député de Beauce-Sud ainsi qu'à Madame Marie-Ève Proulx, ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

-Monsieur Ghislain Bernard du groupement forestier pose des questions sur le règlement en foresterie (forêts privées);

-Les journalistes présents interrogent les membres du Conseil de la MRC des Etchemins sur le déroulement du dévoilement des projets retenus et non-retenus du Plan de relance économique de la MRC des Etchemins.

2018-11-28

18 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER